



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil le 19/02/2016

Orange Monde

La communication n'est pas une marchandise

Les télécommunications représentent de nos jours un enjeu de société et de démocratie, de développement industriel, économique et social dans tous les pays. C'est notamment ce que portent les salariés avec leurs organisations syndicales afin de répondre aux besoins des populations.

Depuis 2013, la direction d'Orange impose un grand projet appelé ANO pour les pays africains et ENO pour l'Europe qui depuis plusieurs mois est en phase de déploiement.

Par ce biais, la direction s'accapare les réseaux de télécommunication afin de les offrir à ses partenaires dans l'unique but de maximiser leurs profits.

Au Sénégal et en République Démocratique du Congo, les organisations syndicales ont élaboré des projets alternatifs et n'ont cessé de multiplier les actions afin que la direction d'Orange revienne à sa stratégie néfaste qu'elle déploie à l'échelle mondiale.

Ainsi le 17 février au soir les travailleurs Sénégalais de la Sonatel ont décidé de se mettre en grève pendant 48h. La CGT FAPT leur apporte tout son soutien.

Les luttes qui se développent démontrent la volonté et la capacité du syndicalisme à s'organiser et à œuvrer pour faire converger les revendications de l'ensemble des salariés. Depuis plusieurs années les

organisations syndicales SNTPT et SYST de la Sonatel (entreprise des télécommunications au Sénégal) et la CGT travaillent ensemble en ce sens.

Tous les citoyens d'où qu'ils soient doivent avoir accès aux moyens de communications. Ce qui implique de :

- déployer des réseaux qui couvrent l'ensemble des territoires des différents pays afin de permettre à chaque citoyen de bénéficier du droit fondamental que constitue le droit à la communication et ainsi accéder à l'ensemble des technologies offertes par les télécommunications
- disposer de ressources humaines (l'emploi) de qualité, bien formés avec des droits et garanties reconnus pour une bonne prise en charge des exigences inhérentes à l'exploitation des réseaux et de manière plus générale à l'ensemble des activités.

Il devient donc urgent pour toutes les entreprises concernées d'arrêter les suppressions d'emplois envisagées et de ré-internaliser l'ensemble des activités et emplois et permettre aux populations d'intervenir dans le développement des réseaux de leur pays respectifs pour des services de proximité accessibles à tous.

Ensemble nous continuerons de lutter pour défendre le droit à la communication.